

PLUi du Haillan : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur au Haillan (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 5 mai 2026. Il délimite 66 zones, dont 37 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mai 2026.

- Le PLUi du Haillan s'applique dans sa version du 5 mai 2026.
- Il délimite 66 zones : 37 urbaines (U), 7 à urbaniser (AU), 11 agricoles (A) et 11 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Le Haillan occupe le rang 143 par le nombre de zones délimitées : 11 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 584 autorisations d'urbanisme ont été délivrées au Haillan depuis 2013, pour 1 157 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	66 zones
Zones urbaines (U)	37 zones
Zones à urbaniser (AU)	7 zones
Zones agricoles (A)	11 zones
Zones naturelles (N)	11 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI BORDEAUX METROPOLE
Version du	5 mai 2026
Partition GPU	DU_243300316
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243300316/0b6c6621184959caf3fa5b684f929657/243300316_reglement_20260505.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques au Haillan

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Risque industriel
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	19 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	12 septembre 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/le-haillan-33200>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi du Haillan : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Base GASPAREX extraite le

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UM12, UM13, UM16, UM17, UM20, UM21, UM9, UP24,

Nomenclature des zones à urbaniser

UP55, UP76, US1, US4, US5, US6, US7, US8, US9
AU12, AU4, AU7, AU8, AU9

Situation administrative

Code INSEE

33200

Code postal

33185

Intercommunalité

Bordeaux Métropole

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

66 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

66 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

66 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Eysines (3,6 km)

126 zones

Mérignac (4,5 km)

274 zones

Le Taillan-Médoc (4,7 km)

121 zones

Le Bouscat (6,9 km)

79 zones

Bruges (7,2 km)

91 zones

Saint-Médard-en-Jalles (7,4 km)

176 zones

Saint-Aubin-de-Médoc (8,3 km)

68 zones

Bordeaux (8,4 km)

288 zones

Blanquefort (8,4 km)

117 zones

Martignas-sur-Jalle (9,2 km)

40 zones

Pessac (9,5 km)

175 zones

Talence (10,6 km)

83 zones

Parempuyre (12,5 km)

85 zones

Gradignan (12,9 km)

140 zones

Cenon (13,4 km)

87 zones

Bègles (13,5 km)

90 zones

Bassens (13,5 km)

77 zones

Lormont (13,6 km)

81 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/le-haillan-33200>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.